

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple – un but – une foi



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DES SPORTS**

**MONOGRAPHIE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT
D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

THEME :

**Contribution pour une rentabilité des activités
d'insertion socio-économique des jeunes engagés
par le projet corps des jeunes au Niger**

Présenté par :

Mr Maman Adahir Manoml

Sous la Direction de

Mr Ousmane SANE

PHD en Science de l'activité Physique

M006-01

XIII ème Promotion 2004-2006

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple – un but – une foi



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DES SPORTS**

**MONOGRAPHIE DE FIN D'ÉTUDES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT
D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

THEME :

**Contribution pour une rentabilité des activités
d'insertion socio-économique des jeunes engagés
par le projet corps des jeunes au Niger**

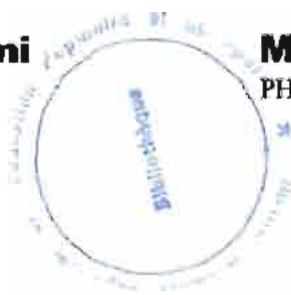
Présenté par :

Mr Maman Adahir Manomi

Sous la Direction de

Mr Ousmane SANE

PHD en Science de l'activité Physique



XIII ème Promotion 2004-2006

RESUME :

Au cours des quinze dernières années, le Niger a connu une série de crises sociopolitiques. En effet, cette période a été marquée par plusieurs événements politiques ayant entraîné des ruptures majeures : Une conférence nationale souveraine, cinq (5) républiques, trois (3) régimes militaires, trois (3) coups d'Etat, deux rebellions armées au nord et à l'Est du pays.

Ces crises ont entraîné une instabilité politique et institutionnelle qui n'était pas favorable à l'application des mesures d'assainissement et de relance économique. Elles ont eu pour conséquence une dégradation des activités de production, des finances publiques et des ressources naturelles. Elles ont en outre engendré des insuffisances dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des programmes de développement. Un tel environnement a contribué à amplifier le paupérisme ambiant aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les décideurs politiques dans leur perspective de redressement économique, multiplient des initiatives favorables à toutes les couches sociales. C'est dans cette réflexion qui est né le projet « corps de jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement » qui a pour objectif principal l'insertion socio économique des jeunes dans la restauration de terre et de l'environnement.

Notre étude porte sur ce sujet, avec comme objectif : faire dans un premier temps, l'état des lieux des activités actuellement exercées et dans un second temps proposer une stratégie dans le but de rentabiliser des activités socio économiques des jeunes.

Pour se faire nous nous posons la question de savoir : « Comment rentabiliser de façon durable les activités d'insertion socio économique des jeunes dans la restauration de l'environnement et du cadre de vie » ?

Une recension des écrits sur la formation professionnelle et sur les stratégies de mobilisation des populations autour des activités de restauration de l'environnement a permis de donner à notre étude un cadre théorique.

Pour la collecte des informations nous avons utilisé la méthode de l'entretien. Nous nous sommes entretenu avec le directeur du projet et par la suite nous

avons écouté les techniciens du Ministère en charge de l'environnement et également ceux de l'hygiène et de l'assainissement du milieu.

L'entretien avec le Directeur du projet nous a permis de répertorier l'ensemble des activités actuellement réalisées par le projet et par la même occasion nous avons profité de son expérience pour identifier toutes les contraintes qui influencent les résultats attendus du projet.

L'entretien avec les techniciens du Ministère en charge de l'environnement nous a permis de cibler les secteurs porteurs d'emplois ou de revenus économiques pour les jeunes.

Il en est de même avec les techniciens en assainissement dans la gestion du cadre de vie.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous ont permis d'identifier les contraintes majeures qui pèsent sur la vie des populations et particulièrement sur les jeunes.

Le projet « corps des jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement au Niger » n'a pas atteint les résultats escomptés dans sa phase actuelle, compte tenu non seulement de l'inadaptation de la stratégie de mobilisation des jeunes, mais aussi du caractère spontané des activités sur les sites.

C'est dans ce cadre que nous avons fait des propositions dans le but d'une part d'insérer les jeunes dans les activités de restauration de l'environnement qui sont rentables et durables et d'autre part, de suggérer une stratégie adéquate.

DEDICACE

En ce jour de joie je dédie cette monographie :

- A mon défunt père Manomi Arzika qui s'est investi afin que tous ses enfants aient l'amour et le goût du travail bien fait.
En souvenir des œuvres immenses et inoubliables que tu as accompli durant ta vie et surtout de l'affection que tu m'as entouré je te dédie cette monographie en signe de reconnaissance. Que ton âme repose en paix « Amen ».
- A ma mère Mouscoura Harouna née Manomi pour tous les sacrifices consentis pour mon éducation et pour l'amour maternel dont elle m'a toujours comblé.
- Au feu grand père Harouna Sarking Darey auprès de qui j'ai grandi.
- A mon oncle Moussa Harouna Sarkin Darey qui m'a toujours encouragé sur la voie de la réussite.
- A ma femme Mme Maman Née Maïmouna Daouda pour toutes les peines éprouvées pendant ma longue absence.
- A mes enfants :
 - Amina Maman Adahir
 - Abdoul Rahamane Maman Adahir
 - Assoumane Maman Adahir
 - Mahamadou yassine Maman Adahir
 - Al Moubarak Maman Adahir
- A mes soeurs et frères Manomi pour leur soutien

REMERCIEMENTS

Tous mes remerciements aux personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document à savoir :

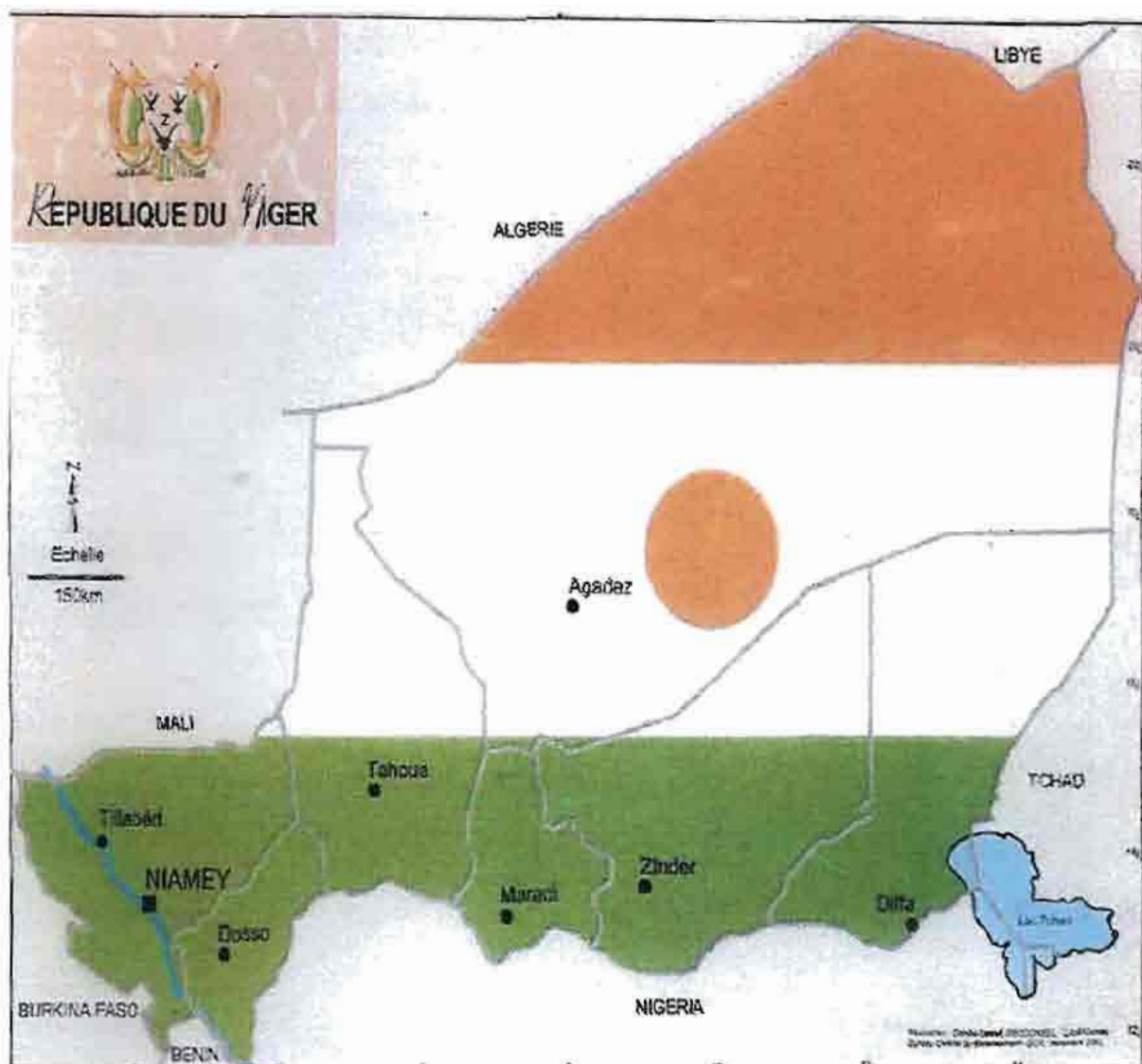
- Monsieur Djibril SECK Directeur de l'Institut National Supérieur d'Education Populaire et du Sport / INSEPS / qui nous a accepté dans son établissement durant deux années pleines.
- A Monsieur Amadou Ibrahim DIA chef de département inspectorat pour son ouverture d'esprit, de son soutien moral et ses encouragements tout au long de notre formation.
- A Monsieur Ousmane SANE mon directeur de la monographie phd en science de l'activité physique. Pour ses encouragements, son travail sérieux et surtout sa constante disponibilité qu'il trouve ici nos sentiments de profonde gratitude.
- A tous les enseignants de L'Institut National Supérieur D'éducation Populaire et du Sport (INSEPS)
- A Madame Marie DIENE pour sa gentillesse qu'elle nous a toujours fait montre durant notre séjour.
- A tous les collègues de la 13^{ème} promotion des élèves inspecteurs de l'INSEPS de Dakar avec qui nous avons mutualisé les connaissances.
- A Monsieur Amadou Abdou DIORI Directeur du projet corps des jeunes pour sa constante disponibilité.

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	I
DEDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
TABLE DES MATIERES.....	IV
LISTE DES SIGLES.....	V
CARTE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	VI
PRESENTATION DU NIGER.....	VII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PRESENTATION DU PROJET CORPS DES JEUNES.....	3
CHAPITRE I ANALYSE DE LA SITUATION A RESOUDRE.....	7
1.1 Justification du choix de thème.....	13
1.2 Définition des concepts.....	14
1.2.1 Le projet.....	14
1.2.2 Insertion socio économique.....	15
1.2.3 L'activité.....	15
1.2.4 Jeunesse / jeune.....	16
CHAPITRE II LA RECENSION DES ECRITS.....	17
2.1 Les écrits.....	17
2.2 Synthèse des écrits.....	19
2.3 Approche des démarches stratégiques entreprises.....	19
CHAPITRE III LES RESULTATS.....	23
3.1 Les activités non réalisée.....	23
3.2 Les principales réalisations du projet	23
3.3 Analyse des résultats du projet.....	25
3.4 Examen de guide d'entretien avec le Directeur du projet.....	25
3.5 Examen de guide d'entretien avec le technicien en environnement.....	26
3.6 Examen de guide d'entretien avec le technicien de l'hygiène et assainissement.....	27
3.7 Analyse des entretiens.....	27
CHAPITRE IV CONCLUSION ET SUGGESTIONS.....	29
4.1 Conclusion.....	29
4.2 Suggestions.....	30
4.2.1 La stratégie.....	30
4.2.2 Proposition des activités.....	31
4.2.3 Appel aux partenaires au développement.....	37
4.2.4 Les mesures sur la réglementation des terres récupérées.....	37

LISTE DES SIGLES

AGR :	Activité Génératrice de Revenu
CCD :	Convention sur la Lutte Contre la Désertification
CNUED :	Conférences des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
CNUEH :	Conférences des Nations Unies sur l'Environnement Et Humain
CONFESJES :	Conférence Des Ministres De La Jeunesse Et Des Sports
DRN :	Développement des Ressources Naturelles
GRN :	Gestion des Ressources Naturelles
LCD :	Lutte Contre la Désertification
MJS :	Ministère de la Jeunesse et des Sports
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNEDD :	Plan National de L'environnement pour un Développement Durable
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRN :	Présidence de la République du Niger
RGP :	Recensement Général de la Population
SN :	Solidarité Nationale
SNP :	Service National de Participation



SOURCES : RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

PRESENTATION DU NIGER

La République du Niger est située dans la marge sud du Sahara et au cœur du Sahel ouest africain, il s'étend sur 1.267.000 km². Il est limité à l'ouest par le Mali et le Burkina Faso, au sud par le Nigeria et le Bénin, à l'est par le Tchad au nord par l'Algérie et la Libye.

Ses frontières les plus proches sont éloignées de 700km du golf de Guinée, 1900 de la cote atlantique et 1200 km de la méditerranée.

- Le relief comporte 500.000 km² de terres désertiques (Teneré et Tall) caractérisé par de basses altitudes (200 à 500 m) le relief est marqué par des massifs montagneux très anciens au nord ouest (massif de l'Air).
- Le climat est de type continental sahélien caractérisé par deux saisons, une saison pluvieuse de juin à septembre, et une saison sèche d'octobre à mai. Les vents dominants sont l'harmattan (chaud et sec) et la mousson (humide).

Les zones agro climatiques caractérisées par :

- Une zone soudanienne : environ 1% de la superficie totale reçoit 600 à 800 mm de pluie par an. Elle est dominée par des savanes arborées et arbustives. A vocation agricole, elle est très peuplée et abrite le parc national du W.
- Une zone sahélienne : environ 10% de la superficie du pays reçoit de 350 à 600 mm de pluie. Caractérisée par une végétation de steppes arborées et arbustives, c'est une zone à vocation agricole. Elle est de ce fait soumise à une intense pression démographique.
- Une zone soudano sahélienne : environ 12% de la superficie du pays. Elle reçoit 150 mm à 350 mm de pluie. Elle est caractérisée par une végétation de steppes herbacées et arbustives dominées par les graminées qui lui confère une vocation essentiellement pastorale.
- Une zone saharienne : environ 77% du pays, reçoit moins de 100 à 150 mm de pluie par an. La végétation rare se concentre dans les vallées et les oasis de l'Air et du Kowar.

Le Niger compte 11.060.291 habitants (RGP/H 2001). Le taux d'accroissement démographique moyen annuel est de 3,3% et la densité moyenne de la population 8,7hts / km². En majorité les nigériens vivent dans la bande sud du

pays favorable aux activités agricoles d'hivernage, notamment les régions de Zinder ; Maradi ; Tahana ; Dosso ; Tilabéri. ; région du Niamey. Les zones faiblement peuplées correspondent aux deux régions les plus vastes (Agadez avec une densité de 0.5 hts / km² et Diffa avec 2.2 hts / km²).

La région d'Agadez est à la dominance désertique, elle a une vocation pastorale et abrite l'une des plus grandes aires protégées du monde (Air - Ténéré) sa population estimée à 313274 habitants est à 61,6% rurale.

La population du Niger est très diverse, elle se divise en sédentaire et en nomades, les premiers étant cultivateurs, les seconds éleveurs. Les langues dominantes sont le Haoussa et le Djarma, les autres langues sont le Kanouri, le Tamacheq, le Peulh, le Toubou, l'Arabe et le gourmatchéma

En étudiant le contexte sociopolitique de la République du Niger on se rend compte que le Niger est un pays qui a suivi beaucoup de mutations. En effet le Niger est proclamé république le 18 Décembre 1958 et a obtenu son indépendance deux ans après c'est-à-dire le 03 Août 1960. Doté d'une première constitution le 08 Décembre 1960 ; le Niger a organisé ses premières élections libres et transparentes en novembre 1960 qui ont porté le président Diori Hamani à la première magistrature du pays. Le processus démocratique fut interrompu le 15 avril 1974 avec l'avènement des forces armées Nigériennes à travers un coup de force militaire qui porta le colonel Seyni Koutche au pouvoir.

Avec la mort de ce dernier en 1987, le gendre militaire toujours maître de la destinée du pays, plaça à la tête du pays le colonel Ali Chaïbou alors chef d'Etat major général.

Le mimétisme démocratique qui faisait son chemin de part le monde, conduit les militaires à prôner une ère de décrispation, un concept qui n'est ni démocratique ni dictatorial.

Malgré cet apaisement, la pression sociale notamment alimentée par les syndicats, les étudiants, la société civile, le patronat, les associations, et partis politiques exigèrent et obtinrent la tenue de la conférence nationale avec l'adoption de la loi n° 91-02 du 24 avril 1991 portant révision de la constitution du 24 septembre 1989 et instituant le multipartisme.

Ainsi à côté du président de la république avec des pouvoirs réduits ; il a été mis en place un conseil de la république qui fait office de parlement. Un

Premier Ministre de transition fut élu avec un gouvernement chargé de conduire le pays vers les élections libres et transparentes.

Le processus qui a fait son chemin a permis d'élire Mr Mahamane Ousmane à la tête de la troisième république.

L'expérience démocratique a été interrompue une fois de plus avec le coup de force de 27 janvier 1996 qui porta le colonel Baaré Maïnassara au pouvoir.

Après une courte transition le président en place fut légitimé président de la quatrième république par voie des urnes.

Le 9 avril 1999 intervient un autre coup de force qui plaça le commandant Daouda Malam Waké au pouvoir. Après une transition de neuf (9) mois. Le processus démocratique renaît avec l'élection et l'investiture du président Mahamadou Tandja le 1^{er} janvier 2000 comme président de la 5^{ème} république.

Au terme de son premier mandat en 2005, il est réélu pour un second mandat de cinq ans.

A la faveur de la stabilité retrouvée et de l'avantage de plus en plus effectif de la démocratie, le Niger s'est résolument engagé dans un processus de décentralisation administrative. Dans ce cadre les dernières élections locales ouvrent une ère nouvelle de gouvernance à la base des affaires publiques, et notamment les ressources naturelles.

La loi 2001 - 023 du 10 Août 2001 crée les circonscriptions administratives et les collectivités territoriales. Les principes fondamentaux de la libre administration des régions des départements et des communes créés sont déterminés par la loi 2002 - 012 du 11 juin 2002. Enfin la loi 2002 - 013 porte le transfert de compétences à ces collectivités territoriales.

Le pays est ainsi subdivisé en huit (8) régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder, Niamey) dont quatre (4) régions à titre de communauté urbaine (ville de Niamey, Maradi, Zinder, Tahoua) ; trente six (36) départements et 265 communes dont 52 urbaines et 213 rurales.

INTRODUCTION GENERALE

Le contexte socio économique Nigérien reste encore marqué par des séquelles d'une décennie d'instabilité politique qui ont eu des effets négatifs sur le cadre macro économique. L'économie fragile du pays est lourdement pénalisée par l'enclavement interne et externe. La forte croissance démographique, un environnement écologique des plus austères et la pauvreté compliquent davantage le cadre de vie de la population nigérienne. Selon les études réalisées au niveau national deux nigériens sur trois sont pauvres, et un sur trois extrêmement pauvre, neuf nigériens pauvres sur dix vivent en milieu rural, et trois sur quatre sont des femmes. En zones urbaines un nigérien sur deux est pauvre et un sur quatre extrêmement pauvre. Quatre vingt cinq pour cent (85%) des nigériens sont ruraux et vivent exclusivement des produits de la terre. La production rurale (agriculture, élevage, forêt, faune et pêche) représente 41% du PIB et fournit 44% des recettes d'exportations. La situation du Niger est inquiétante vue le rang qu'il occupe parmi les pays classés selon l'indice de développement humain soit 174 sur 175. Cette situation se complique davantage par un taux de natalité très élevé de 3,4 % (7,5 enfants par femme) pour un taux de mortalité infantile de 15,6%. C'est-à-dire que la population nigérienne s'accroît à un rythme galopant : particulièrement dans la tranche des jeunes qui constituent la frange la plus importante, le moins de 18 ans représentent 50,5% et les moins de 30 ans 45% de la population totale. L'essentiel de la population active environ 80% a moins de 35 ans.

Cette situation limite considérablement la capacité à prendre en charge les dépenses relatives à la formation des individus, des familles ou des communautés. La faiblesse de l'accès à l'éducation et à la qualification professionnelle se traduisant par un taux d'analphabétisme des adultes estimé à 80% c'est-à-dire que quatre adultes sur cinq et 7 femmes sur 8 ne savent ni lire ni écrire. Le taux national de scolarisation primaire est de 45%. Il est de 38% en zone rurale. Près de deux enfants sur trois ne vont pas à l'école en zone rurale. La disparité garçons / filles est très forte en moyenne 12% d'écart au primaire. Les femmes ont globalement un niveau d'instruction largement en deçà de celui des hommes.

Le taux de chômage est estimé à environ 38% pour les personnes âgées de 15 ans et plus. Les 75,5% des demandeurs d'emploi n'ont aucune expérience professionnelle et près de 53% n'ont jamais été scolarisés, alors que seuls 3,2% des demandeurs d'emploi ont un diplôme de l'enseignement technique et professionnel.

Cette situation qui pèse énormément sur les conditions de vie des jeunes interpelle le pouvoir les partenaires au développement et les techniciens à plus d'un titre. Il s'impose alors la nécessité d'articuler les données démographiques avec la politique de développement économique des jeunes. Pour traduire non seulement la volonté de la politique nationale de la jeunesse adoptée par décret n° 98086 / PRN / MJS / SN de 06 avril 1998 qui vise à assurer le bien être des jeunes en faisant d'eux les principaux acteurs et bénéficiaires de développement local et national. Mais aussi la volonté de la charte nationale de la jeunesse adoptée par décret 98085 / PRN/ MJS / SN du 06 avril 1998 qui fixe les droits et devoirs des jeunes en matière d'information, d'éducation, de santé, d'emploi, de participation au développement d'expression artistique et culturelle, de loisirs, d'environnement, de communication et d'association. C'est dire que le devenir de la jeunesse est en passe d'être une préoccupation majeure du pouvoir public. En effet la dégradation du tissu social, conjuguée avec la précarité des débouchés pour l'insertion socio économique des jeunes constituent un problème sociétal de développement d'où une pauvreté endémique et manifeste qui rend les conditions de vie des jeunes de plus en plus aléatoires.

Dans le souci de résoudre le fléau, les responsables politiques nigériens, multiplient des initiatives en faveur de la jeunesse. Ainsi est né le projet « corps des jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement. »

Malheureusement selon nos investigations sur le terrain ce projet n'a pas atteint les résultats escomptés. En effet les jeunes ont des difficultés à trouver une insertion socio économique durable. C'est pourquoi nous nous posons la question de savoir : « comment rentabiliser de façon durable les activités d'insertion socio économique des jeunes dans la restauration de l'environnement et le cadre de vie ? ».

PRESENTATION DU PROJET

L'équipe du projet corps des jeunes est mise en place le 03 décembre 2002 sous la tutelle du Ministère de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes.

Le projet « corps des jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement au Niger », s'inscrit dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté. C'est non seulement une contribution à la mise en œuvre des engagements nationaux tels que définis dans le plan national de développement pour un environnement durable (PNEDD) qui détermine toutes les orientations des intervenants dans le domaine environnemental. Mais aussi un effort dans l'application des conventions sur la lutte contre la désertification, les changements climatiques et la diversité biologique. Cette politique s'articulera autour des activités d'insertion socio économique des jeunes filles et garçons.

Ce projet d'une durée de 3 ans vise plus particulièrement les objectifs spécifiques suivants :

- L'identification et la mise en œuvre des activités de lutte contre la désertification et la gestion des ressources naturelles de séquestration du carbone et de protection, de la diversité biologique dans une perspective de création d'emploi pour les jeunes.
- L'identification et la mise en œuvre, en milieu urbain notamment dans la ville de Niamey des activités de gestion de l'environnement urbain dans une perspective de création d'emplois durables pour les jeunes.
- L'insertion professionnelle des jeunes dans le domaine de la lutte contre la désertification, la gestion des ressources naturelles, la lutte contre les effets des changements climatiques, la protection de la diversité biologique et la gestion des ordures ménagères.

La stratégie de mise en place du projet vise à apporter aux jeunes intéressés répondant aux critères retenus, un appui nécessaire pour démarrer les activités. Cette initiative entre dans le cadre des recommandations issues de la conférence des nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) Rio de Janeiro 1992.

conférence des nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) Rio de Janeiro 1992.

Au-delà de cette considération la stratégie mise en œuvre vise spécifiquement : à mener des actions de sensibilisation à l'intention du public sur la question environnementale. Les jeunes intéressés et retenus bénéficieront d'une formation en entrepreneuriat jeunesse ou dans le domaine environnemental de leur choix avant leur insertion socio économique. La stratégie du projet vise également à favoriser la privatisation des activités en dehors des interventions des communes pour une approche globale de la question environnementale.

Pour la gestion du projet une structure légère est mise en place aussi bien en milieu rural qu'urbain pour assurer une coordination appropriée des activités.

C'est ainsi au niveau national nous avons la direction de la coordination du projet et au niveau local les équipes locales. Toutes ces structures sont appuyées par l'effort du gouvernement, pour la bonne marche des activités du projet.

Le rôle de gouvernement

La gestion des fonds dans le cadre de l'exécution du projet est sous la responsabilité de gouvernement par le biais du PNUD.

C'est ainsi que les responsabilités ci après sont assumées par le gouvernement. Le gouvernement nomme le directeur (coordinateur) national et tout le personnel du projet. Il affecte les locaux devant abriter le projet et prend en charge des salaires et indemnités du personnel du projet. Il veille également à la bonne collaboration entre le bureau du PNUD et la Direction du projet. Le gouvernement est chargé de faciliter l'implication des services de l'Etat et de la société civile aux activités du projet.

L'équipe locale : Elle est composée d'un conseiller ou animateur de jeunesse, d'un technicien en environnement, d'un technicien en assainissement. Sa mission est d'appuyer les jeunes sur le plan technique. Elle est chargée aussi de la promotion des jeunes et leur suivi sur les sites. Sa mission est également d'aider les jeunes à s'organiser en groupement d'intérêt économique reconnu. Il

revient également à cette équipe d'identifier les sites prioritaires au niveau local. Enfin elle est tenue de faire des rapports périodiques à soumettre à la direction du projet.

La coordination du projet : Elle est placée sous la tutelle du Ministère de la formation professionnelle chargé de l'emploi des jeunes. Elle est dirigée par un Directeur, entouré d'un technicien en environnement, d'un comptable, d'une secrétaire, et d'un chauffeur. Elle a pour mission d'assurer la coordination des opérations de concert avec les structures déconcentrées de l'Etat, notamment les équipes locales, les communautés rurales et urbaines. Elle veille à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de travail avec un budget conséquent. Elle a également pour rôle d'établir des critères déterminants retenus pour la sélection des jeunes qui méritent des appuis. Elle a aussi pour mission le suivi et l'évaluation des activités au niveau des sites.

Le bureau du PNUD : c'est l'agence d'exécution mère du projet, c'est le principal bailleur de fonds du projet. Il assure les fonctions usuelles suivantes : La mise à disposition des ressources financières nécessaires. La vérification de l'exécution des activités conformément au plan de travail. Le PNUD veille à la vérification de la conformité de l'exécution du projet avec les règles et procédures gouvernant les clauses. Il assure la vérification de l'adéquation entre les dépenses financières et les activités substantives.

Le budget du projet

Le programme des nations unies pour le développement (PNUD) est le principal bailleur du fonds du projet, à ce titre il reste l'agence d'exécution mère. Par le biais de la convention sur la lutte contre la désertification (CCD) 450000 \$ sont mobilisés pour l'exécution des activités du projet pour une période de trois ans soit un budget estimé à la somme de deux cent soixante dix millions (270.000.000F CFA). La contre partie de l'Etat pour le fonctionnement du projet est d'environ cinquante quatre millions six cent quatre vingt treize mille neuf cent quatre vingt douze francs (54.693.992).

Somme prévue pour la réhabilitation et l'équipement du siège du projet, au fonctionnement des équipes locales et du comité de pilotage, et autres indemnités des agents.

En somme c'est une somme totale de Trente quatre million deux cent soixante neuf mille trois cent quatre vingt dix neuf (34.269.399 F CFA) qui est prévue pour l'exercice de trois ans du projet.

CHAPITRE I – ANALYSE DE LA SITUATION A RESOUDRE

Après avoir décrit le projet corps des jeunes, à présent nous allons procéder à la présentation de la situation actuelle du problème à résoudre.

Résultant des crises environnementales ou aggravées par leurs effets collatéraux ; plusieurs épisodes de catastrophes naturelles jalonnent l'histoire du Niger.

Les plus significatifs sont les sécheresses et les famines de triste mémoire. on pourrait citer les :

- Sécheresses et famines des années 1931, 1953, 1955, 1966, 1969, 1973 / 74 ; 1983/84 ; 1997/98 et 2005 ;
- Inondations des années 1936 ; 1946 ; 1952 ; 1998 : et 2003
- Incendies et feux de brousse permanents ;
- Conflits sociaux liés à l'accès à l'espace et aux ressources naturelles etc.

L'économie du Niger repose, en grande partie, sur un capital ressources de plus en plus restreint. En effet plusieurs études réalisées au cours de ces vingt dernières années démontrent la rareté des ressources. Il est donc aisé d'affirmer que le besoin des ressources naturelles des populations qui se fait de plus en plus sentir est loin d'être satisfait. Le Niger qui ne peut compter sur d'autres ressources a donc moins d'alternatives vers lesquelles se tourner. La crise de développement dans laquelle il est plongé menace non seulement le patrimoine naturel national, mais surtout la survie des populations qui en dépendent. Depuis les deux dernières décennies celles – ci ont vu le rendement de leurs productions agricoles diminuer ; tandis que leur niveau de vie s'est considérablement dégradé. Les populations sont de plus en plus pauvres, ce qui les conduit à adopter des stratégies et des comportements contraires à notre société africaine qui est une société solidaire et bien normée.

A cet appauvrissement des individus, s'ajoute celui de l'Etat dont le PNB est en baisse depuis 1990. Toute fois, celui-ci a connu quelques progrès au cours de l'année 1994 avec une croissance de l'ordre de 4,2% pour retomber à 3,9% en 1995 et 3,4% en 1996. En outre depuis la chute du marché de l'uranium au

début des années 80. le pays est revenu à une économie basée sur l'agriculture de subsistance dont la part relative représentait 37,8% du PIB en 1990 ; 37,5% en 1993 et 36% en 1996. Les exportations pour leur part ont chuté de 24% entre 1985 et 1991.

Cependant elles ont enregistré une hausse de + 17% en 1997 alors que les importations enregistraient pour la même période une diminution de 5% en valeur relative. Par ailleurs le taux d'investissement a continuellement baissé, passant de 17,1% en 1995 et 9,4% en 1996. La part de l'aide étrangère y était respectivement de 92,02% ; 94,04% ; 91,90%.

Dès lors dans la foulée de la réflexion qui s'est engagée à la suite de la tenue de plusieurs événements internationaux tels que la conférence des nations unies sur l'environnement humain (CNUEH) Stockholm 1972 et surtout celle sur l'environnement et le développement (CNUED) Rio de Janeiro 1992, le Niger reconnaît que son développement dépend en grande partie de sa capacité à mieux gérer l'ensemble de ses ressources.

Délaissant ainsi l'approche sectorielle et technique des années 80, le pays favorise actuellement une approche plus globale davantage tournée vers les intervenants et en particulier vers les populations.

Ainsi on s'est employé depuis le débat national sur la lutte contre la désertification tenu en mai 1984 à Maradi à s'intéresser davantage à la question de la gestion de l'environnement. L'adoption en avril 2000 du plan national pour le développement d'un environnement durable concrétise cette vision.

Depuis lors les objectifs spécifiques poursuivis à travers les projets d'environnement étaient d'assurer la sécurité alimentaire, de satisfaire les besoins énergétiques, de protéger, de restaurer et d'améliorer l'environnement et le cadre de vie. Le diagnostic de la situation environnementale au Niger à travers l'analyse des atouts et des contraintes, des politiques et des stratégies et leurs implications avec la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté relève plusieurs niveaux de préoccupations.

En effet le diagnostic effectué dans les domaines suivants :

- les ressources en terres liées avec la pression démographique ;
- l'hygiène et assainissement ;
- les ressources halieutiques et de la pêche montre une situation assez préoccupante.

Au niveau des ressources en terres liées avec la pression démographique : la désertification croissante constitue un problème majeur pour l'avenir car les terres cultivables n'occupent plus que 13% du territoire, d'autant plus encore qu'elles entraînent l'apparition de nouvelles zones de migration pastorale en milieu agricole.

La pression démographique et la surexploitation des sols qui en découle entraînent, par ailleurs, une inquiétante baisse de fertilité. Elles provoquent également un processus inverse du précédent, de remontée des cultures vers les terres marginales du nord. Une des conséquences de cette situation est la multiplication des conflits entre pasteurs et agriculteurs.

La surexploitation des ressources ligneuses (bois de chauffe), la déforestation pour gagner de nouvelles terres (2 millions d'hectares en quatorze (14) ans et le surpâturage accentuent le processus de désertification. Ces effets conjugués du climat et de la pression démographique auxquels s'est adjoint le faible niveau d'acquisition des techniques nouvelles et technologies nouvelles ont fait généraliser une dégradation irrémédiable du potentiel « terre ».

En effet le Niger est considéré comme étant un pays à forte croissance démographique avec un taux de croissance de la population de 3,3% par an. L'enquête démographique et de santé réalisée en 1998 fait ressortir une projection de la population nigérienne à 10,8 millions en 2000, pour passer à 12,8 millions en 2005 et être espérée à 27 millions en 2025 soit près du triple de la population actuelle.

Si cette tendance se maintient les conséquences sur les ressources seront incalculables compte tenu de l'augmentation de la densité des populations, qui a déjà atteint un seuil inquiétant dans certaines localités ou l'occupation des terres agricoles est proche de la saturation. Aussi la forte croissance démographique se traduit également par une pression foncière, accélérant ainsi

le processus de dégradation des ressources naturelles et provoquant des conflits fonciers de plus en plus fréquents.

Avec une population à plus de 80% rurale, qui tire la base de son existence des ressources naturelles (l'agriculture, l'élevage, la pêche, le prélèvement des sous produits forestiers). L'économie du Niger repose indéniablement en grande partie sur le capital ressource dépendant de l'environnement.

Ces ressources sont non seulement limitées mais aussi en dégradation progressive à mesure que les besoins de la population s'accroissent. La pauvreté limite l'accès des populations aux autres ressources intermédiaires tel que le commerce et aux facteurs de production industrielle ou de service. Cette contrainte porte préjudice à la capacité de travail et donc au développement.

Cette situation se manifeste avec acuité aussi bien chez les jeunes urbains que chez les ruraux qui eux quittent leurs terroirs pour les grands centres urbains à la recherche d'un mieux être hypothétique. Cela se traduit également par une demande d'emploi très forte, largement supérieure à l'offre. Le chômage et le sous emploi qui sont les conséquences directes. Cette massification des jeunes dans les villes constitue une pression considérable non seulement sur le marché de travail mais aussi une menace de la stabilité sociale et politique. En effet beaucoup de risques sont liés à cet état de désœuvrement, naturellement la criminalité ; les vols ; la mendicité ; en un mot les fléaux néfastes à nos bonnes mœurs.

Le diagnostic de l'Etat d'hygiène et d'assainissement fait ressortir les données qualitatives et quantitatives suivantes : la disparité et l'insuffisance du taux de couverture en évacuation des excréments qui est de l'ordre de 4% en milieu rural contre 71% en milieu urbain. La vétusté des infrastructures là où elles existent. Il faut aussi noter l'incapacité des systèmes actuels de collecte et d'évacuation à faire face aux énormes quantités de déchets et d'ordure ménagères. Il s'en suit un manque de ressources nécessaires à la viabilisation de certains quartiers parsemés de mares ; gîtes privilégiés de reproduction des vecteurs et de propagation de certaines maladies liées à l'eau. La présence des unités industrielles et autres établissements insalubres implantés en milieu

urbain peut constituer de véritables sources de pollution des eaux de surface et souterraine.

A cela s'ajoute un développement accru des ravines dans certaines agglomérations du fait de l'urbanisation en l'absence de tout système d'aménagement et d'assainissement. Les conséquences sont bien sûres les dommages à l'habitat à l'environnement et aux infrastructures de voirie et d'aménagement avec pour corollaire des gênes liées aux inondations fréquentes.

En effet l'état de santé des populations fournit des indicateurs synthétiques sur l'ampleur des problèmes posés. Particulièrement à Niamey la capitale, les maladies dues aux mauvaises conditions d'hygiène sont très répandues surtout celles ayant une origine hydrique.

La contamination féco - orale est très courante et engendre choléra, diarrhées virales et bactériennes. Les maladies diarrhéiques constituent l'une des principales causes de morbidité et mortalité infantile. Le déversement des matières en vidange en bordure des concessions, la présence d'eau stagnante, la présence générale de dépôts sauvages d'ordures constituent une menace à la santé et au bien être de la population. La plupart des gens n'ont pas encore pris conscience qu'ils peuvent améliorer leur cadre de vie en supprimant les foyers de développement des vecteurs de maladies. Le paludisme est aussi un problème majeur de santé publique. Les caniveaux à leur état actuel concentrent les eaux de ruissellement sans leur permettre de s'écouler normalement. Alors ils fournissent le développement des moustiques vecteurs du paludisme.

Selon le rapport introductif du projet corps des jeunes, des analyses statistiques montrent ainsi que, près de la moitié des cas annuels du paludisme apparaissent à la saison pluvieuse. Cette tendance est beaucoup plus forte, avec des années caractérisées par de fortes pluies qui occasionnent des inondations par endroit.

Au niveau des ressources halieutiques et de la pêche : il est constaté une nette régression de la superficie des points d'eau de 400.000 ha à 70.000 ha en moins de trente (30) ans, avec notamment l'assèchement du lac Tchad ; suivi

de l'endiguement du fleuve Niger par la réalisation des aménagements hydro agricoles.

L'évolution de la production halieutique nationale a été marquée par une grande instabilité de 150 50 tonnes en 1974, elle est passée à 88 92 en 1982 pour tomber à 2000 tonnes en 1985.

A partir de 1996 il y a eu une reprise passant ainsi de 4056 en 1996 à 16264 tonnes en 2001. A ce stock viennent s'ajouter d'importantes quantités issues des importations venant principalement du Burkina Faso, du Mali, et du Nigeria qui, en l'absence de données fiables n'ont pas été prises en compte. Il se trouve également selon l'étude de consultation sectorielle sur l'environnement et la lutte contre la désertification, que les effectifs de la faune sauvage ont diminuées de presque 90% au cours des trente (30) dernières années. Cela du fait du recul des forêts et de la chasse ; plusieurs espèces de mammifères sont menacées d'extinction.

Enfin le potentiel halieutique paie un lourd tribut non seulement à causes des phénomènes d'ensablement et d'envasement des cours d'eau ; mais aussi à la prolifération des plantes envahissantes et aux pollutions diverses.

Les fluctuations et la dégradation du régime pluviométrique ont entraîné une importante réduction de la superficie des plans d'eau de 300.000 ha entre 1974 et 1984. Le lac Tchad notamment s'est entièrement retiré du territoire nigérien. En outre l'envasement des cours d'eau et la prolifération de la jacinthe d'eau, en modifiant les habitats, ont gravement affecté le potentiel productif et ont fait passer la production de poisson par exemple de 15.000 à 20.000 tonnes en moyenne dans les années 90. L'analyse des atouts et des contraintes des politiques et des stratégies et leurs implications avec la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté constituent des préoccupations majeures, particulièrement au niveau de la jeunesse qui n'arrive pas à supporter le choc. En effet celle-ci se voit désarticulée sur le plan social et économique. La jeunesse ne se retrouve plus dans son devenir.

La recherche de solution a toujours constitué pour les jeunes une aventure aléatoire ; qui se manifeste par l'exode rural, les jeunes désertent massivement les zones rurales au profit des centres urbains à la quête d'un mieux vivre. Il se

pose alors la question d'occuper les jeunes comme étant une nécessité absolue de part leur poids démographique. Il se trouve également que peu d'initiatives sont prises pour faire des jeunes des véritables acteurs dans la restauration de l'environnement.

L'opération sahel vert est interrompue parce que ne donnant aucune satisfaction par rapport aux ambitions des jeunes et ce de part son caractère essentiellement ludique et communautaire.

Le projet corps des jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement, qui constitue une des initiatives n'a pas encore atteint les résultats escomptés.

En effet plusieurs jeunes surtout les plus diminués quittent les sites d'une façon prématurée avant d'être identifiés et organisés. Aussi les jeunes qui patientent jusqu'à avoir un prêt, sont généralement occupés par des activités spontanés, ne garantissant aucune insertion socio économique durable pour eux.

Au regard de ces difficultés nous nous sommes posé un certain nombre d'interrogations à savoir :

- La stratégie de mobilisation des jeunes est elle efficace ?
- La formation dispensée au jeunes favorise t- elle une insertion socio économique durable ?
- Existent – ils d'autres facteurs qui influencent l'insertion socio économique des jeunes ?

C'est à toutes ces préoccupations que nous allons nous atteler à travers la principale question de recherche posée en introduction c'est-à-dire : « comment rentabiliser de façon durable les activités d'insertion socio économique des jeunes dans la restauration de l'environnement et le cadre de vie ? »

1.1 JUSTIFICATION DU CHOIX DE THEME

Les raisons qui motivent notre choix sont multiples :

- La première motivation se rattache au fait que la pauvreté et le manque d'emploi pour les jeunes sont des phénomènes endémiques dans nos sociétés. Particulièrement dans leur tranche qui constituent la frange la plus importante

de notre société. Cela semble se compliquer même en milieu rural avec une forte dégradation de la ressource « terre » culturelle représentant seulement 13% du territoire national. Ainsi occasionnant un déséquilibre croissant entre le besoin en « terre » et la pression démographique. Cette première analyse nous mène à une seconde motivation.

- La recherche des solutions aux phénomènes sociaux est en passe de devenir une préoccupation majeure internationale et nationale. Elle constitue un point de mire tant pour le pouvoir public que pour nous les techniciens.
- Notre dernière motivation est de contribuer à la prise de conscience individuelle et collective sur les problèmes inhérents à non seulement l'insertion socio économique des jeunes, mais aussi à celui de la récupération des terres et de l'environnement, pour en un mot vivre dans un environnement équilibré.

1.2 DEFINITION DES CONCEPTS

E. Durkheim (1963) nous souligne que « la première démarche du chercheur doit être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question ».

En s'inspirant de cette pensée une compréhension de certains concepts clés permettra davantage d'éclairer notre réflexion et de donner un contenu opérationnel de ces concepts.

Il s'agit des concepts suivants : le projet ; insertion socio économique ; activité ; jeunesse / jeune.

1.2.1 Le projet

De façon générale le terme « projet recouvre l'idée d'un objectif que l'on souhaite atteindre et pour lequel les moyens appropriés doivent être dégagés, des stratégies mises en œuvre, il importe également de s'assurer que ces stratégies sont efficaces et concourent bien à l'objectif envisagé. Il implique donc une vision de l'avenir à court ou à long terme. Il se construit au long d'un certain nombre d'étapes.

- L'analyse des besoins et de la situation

- La définition des objectifs
- Le choix des stratégies et des moyens ceux –ci pouvant être aussi bien des moyens financiers et matériels que des personnels de compétences variées, complémentaires.
- La mise en œuvre proprement dit, avec un affinement des objectifs, la définition des responsabilités opérationnelles des divers partenaires.
- L'évaluation qui doit être liée à la mise en œuvre proprement dite et prévue dès la définition des objectifs, mais qui constitue aussi une étape terminale.

1.2.2 Insertion socio économique

La notion insertion est définie par le dictionnaire Larousse « comme un terme désignant l'action de faire partie d'un ensemble, de s'introduire dans une structure sociale, c'est aussi, selon ce dictionnaire s'adapter à une communauté, se placer parmi d'autres ».

L'insertion socio économique se définit comme étant un processus d'intégration d'un individu dans une structure sociale de production. Selon notre étude, l'insertion socio économique en terme de processus est un renforcement des capacités des jeunes à la réalisation permanente des actions de sauvegarde de l'environnement suivant les préoccupations prioritaires au niveau de leurs différentes communautés. C'est aussi de l'insertion sociale, le processus de renforcement des capacités organisationnelles des jeunes dans leur propre terroir. C'est afin le développement de l'esprit d'entreprise et des micro projets activités génératrices de revenus (AGR) en vue de leur maintien dans le terroir.

1.2.3 L'activité

Caractère de celui ou de ce qui est actif. Surtout au pluriel (les activités de l'entreprise) les occupations aux quelles on se livre.

Selon Aristote trois choses donnent du plaisir : l'activité du présent, l'espoir du futur, et le souvenir du passé : mais le plus agréable des trois est ce qui est attaché à l'activité.

Activités dirigées : occupations de caractère éducatif, mais qui s'insèrent en marge du travail proprement scolaire et dans lesquelles les élèves bénéficient d'une large liberté de choix et d'initiative.

Quand à Diderot il aborde le concept sur un tout autre plan, et nous précise que : on a remplacé le mot loisir par le mot activité, c'est-à-dire occupation utile. Il faut rejeter toutes sortes de distraction pures. Une sortie ne doit pas être une flatterie le long des haies ou des rivières.

L'activité dans notre étude consistera à créer un ensemble d'occupation ; c'est-à-dire plusieurs activités génératrices de revenus pour les jeunes tout en restant dans leur propre terroir en vue de leur insertion socio économique, pour lutter contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement.

1.2.4 Jeunesse / jeune

Le petit Robert définit la jeunesse comme étant un temps de vie entre l'enfance et la maturité, la période de la naissance au développement complet de l'organe.

Au plan international l'âge des jeunes est défini par les Nations Unies entre 14 et 25 ans pendant que la CONFEJES retient 15 et 30 ans. Cependant on retient en substance que le concept peut prendre d'autres contours en fonction des réalités et qu'en conséquence est également jeune tout individu non atteint par la limite d'âge évidente qui se considère comme jeune et que la société accepte comme tel (note de cours de Mr Oumar Daouda Sognane).

Les spécialistes même reconnaissent que le concept de jeunesse est très variable et dépend des caractéristiques physiques sociales, culturelles de chaque société.

Au Niger, la charte nationale de la jeunesse définit comme jeunes un ensemble de personnes physiques âgées de 14 à 35 ans.

CHAPITRE II – LA RECENSION DES ECRITS

Après avoir décrit le projet : exposer la situation du problème à résoudre, déterminer l'objectif de notre étude. A présent pour donner une base théorique à cette recherche, nous allons procéder à la recension des écrits. Pour se faire nous avons identifié des écrits relatifs à l'insertion, à la formation professionnelle et par la suite nous avons fait une approche de stratégies adoptées dans le cadre de la mobilisation de la population autour des activités de lutte contre la désertification et la dégradation de l'environnement.

2.1 LES ECRITS

Ballonde G (1979) selon lui, l'une des causes déterminantes d'échec des systèmes classiques de formation (qu'il s'agisse de l'école ou des centres de formation professionnelle). C'est qu'ils coupent le jeune en formation de son milieu d'origine et on entend constamment parler de la nécessité d'une réinsertion. Après l'analyse de cette situation l'auteur propose de revoir le processus de la formation ; de changer les méthodes de formation pour qu'elles soient en harmonie avec le milieu.

Pour Lucien C (1992) Dans jeune ville emploi actes de colloque : la formation professionnelle, est plus éloignée du système scolaire, c'est une réponse alternative à la scolarisation et un complément à l'exclusion scolaire une réponse pour un plus grand nombre, d'être directement lié à l'emploi, de conserver les solidarités sociales familiales et d'être un amortisseur de la crise ; cependant l'auteur ajoute qu'il faut s'intéresser davantage à la formation professionnelle, revoir notre positionnement.

Tout comme Lucien Paillet P (1983) : en exprimant ses idées dans le fil conducteur N° 6 bis, affirme que la formation professionnelle joue incontestablement un rôle clé dans le développement de l'industrie et de l'artisanat. L'auteur insiste sur la conception du programme de formation qui selon lui, doit être construit en fonction d'un diagnostic précis.

Le contenu de la formation, les méthodes d'enseignement et les moyens de formation doivent être solidaires et rationnels, adaptés les uns aux autres.

Le sociologue Français Bourdieu P (1984) : Dans sa réflexion sur l'insertion sociale et économique, insiste sur la qualité de la formation, pour lui une formation initiale de bonne qualité permet un accès plus facile à l'emploi. Elle permet d'avoir un travail qui est indispensable pour acquérir des statuts et des rôles sociaux ; pour se situer par rapport à soi et aux autres. Fonder son identité, être assuré de qui on est et de sa valeur.

Quant à Jean Maire M. (1992) dans son analyse sur l'insertion sociale, il affirme que la formation professionnelle est une issue qui a l'avantage d'offrir aux jeunes une réelle insertion sociale et de préserver les réseaux de solidarité, de jouer le rôle d'amortisseur de crise. L'auteur conclut que la formation a besoin des investissements, pour l'aider à se poursuivre. Il insiste également sur les relations et interactions entre l'apprenant et le formateur qui conditionnent un bon apprentissage.

Pour Bonzon P (1972) ce n'est pas la nature de la formation, mais la circonstance qui la motive qui détermine le type de formation. L'auteur distingue les actions de perfectionnement et les actions de formation.

Les actions de perfectionnement qui visent principalement le savoir faire et qui peuvent avoir pour objectif l'adaptation à l'évolution ; approfondissement ; recyclage ; polyvalence ; l'ajustement à la fonction ; mise au courant ; rattrapage.

Tandis que les actions de formation visent principalement le savoir et qui peuvent avoir pour objectif, la préparation à la vie professionnelle. Il apparaît donc fort souhaitable ; au terme de cette analyse de cesser d'utiliser l'un pour l'autre ; les termes de formation et de perfectionnement, ils n'ont ni le même sens ni le même contenu. Le premier devrait être réservé aux programmes de longue durée visant principalement l'acquisition de savoir dans un domaine nouveau pour celui qui y accède, le second devra être réservé à des actions plus ponctuelles visant principalement le savoir faire permettant à celui qui consent cet effet d'ajouter à des compétences déjà acquises un complément devenu nécessaire ou une actualisation devenue indispensable.

2.2 - SYNTHESE DES ECRITS

Au terme de l'exploitation et analyse des documents de notre recension des écrits nous retiendrons que tous nos auteurs sont unanimes sur le fait qu' une bonne formation professionnelle initiale est une porte pour plusieurs jeunes d'être directement liés à l'emploi.

Selon le sociologue Bourdieu P : elle permet d'avoir un travail qui est indispensable pour acquérir des statuts et des rôles sociaux pour se situer par rapport à soi et aux autres, fonder son identité, être assuré de qui on est et de sa valeur.

Pour garantir l'efficacité de la formation professionnelle selon certains auteurs : le programme de la formation doit être conçu selon un diagnostic bien précis le contenu de la formation, les méthodes d'enseignement et les moyens de formation doivent être adaptés les uns aux autres.

Par ailleurs, selon certains auteurs, les relations et interactions entre l'apprenant et le formateur conditionnent un bon apprentissage.

Quant à Jean Mari M. il insiste sur l'aspect investissement pour aider la formation à se poursuivre.

En nous inspirant de ce cadre théorique, il est très judicieux pour nous de conclure qu'une bonne formation initiale dans le domaine de l'entrepreneuriat jeunesse, la restauration de l'environnement, gestion de cadre de vie, de la puériculture, peut donner aux jeunes intéressés, une réelle chance d'accéder à un emploi dans leur propres terroir. Il est aussi aisé d'affirmer que, un investissement subséquent peut permettre aux jeunes de démarrer leurs activités, afin d'être eux aussi de véritables acteurs de développement, et de trouver leur statut et leur rôle dans leur propre société.

3.2 APPROCHES DES DEMARCHES STRATEGIQUES ENTREPRISES

Les phénomènes précédemment décrits constituent une sérieuse menace pour les ressources naturelles. Ils rendent les conditions de production et de vie des communautés humaines aléatoires. Pour y remédier d'importantes actions ont été réalisées dans le cadre des recommandations issues du débat de Maradi. Ce sont entre autres :

La mobilisation volontaire de certaines couches sociales, notamment les jeunes à travers le service national de participation (SNP). La mobilisation des femmes appuyées par les ONG, les services techniques et des projets de développement. Pour les femmes on note une participation physique massive représentant le plus souvent plus de 50% des travailleurs présents sur le chantier.

Pour revenir sur la question de la stratégie de mobilisation des jeunes. Il est important de souligner l'opération sahel vert qui a réussi à faire mobiliser plus de 3855 jeunes scolarisés et non scolarisés.

Dans la perspective de désengagement de l'Etat et pour des raisons de durabilité des actions de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles on note l'émergence de plusieurs ONG à coté des communautés rurales.

A propos de la mobilisation des ressources, l'Etat et les collectivités s'évertuent avec l'appui des partenaires au développement à conserver davantage de ressources financières à la protection et à la gestion de l'environnement, malgré la faible croissance de l'économie nationale. Mais un certain nombre d'obstacles ont limité la mobilisation des ressources financières au plan national, ce sont notamment :

La faible compétitivité de l'économie nationale et le poids de la dette extérieure. La faible mobilisation brute du capital fixe, et aussi un manque de capacité d'autofinancement au niveau local et national. Il faut aussi noter la faible mobilisation des ressources extérieures, compliquée par des procédures des partenaires qui sont parfois incohérentes dans la gestion des projets. Il y a également la non contribution du secteur privé, dans la gestion de l'environnement.

Toujours dans le souci de gérer cette crise et d'atténuer les effets néfastes plusieurs politiques en matière de gestion de l'environnement ont été élaborées et mises en œuvre. Ainsi à l'heure actuelle le Niger dispose d'une politique claire en matière d'environnement à travers le document plan national de l'environnement pour un développement durable (PNEDD) adapté par le gouvernement en Avril 2000. Cette politique est fondée sur une prise en compte de l'ensemble des acteurs sociaux des secteurs d'intervention et des

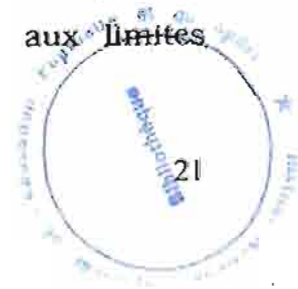
préoccupations nationales de développement telles que la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance, la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire et le développement rural en général. Le principe de base de cette politique est fondé sur une approche globale prenant en compte la complexité des relations entre les différents éléments qui sous-tendent les réalités de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté, et de la crise de l'énergie. Cette approche globale devra concilier la vision à long terme avec les urgences que commande une population démunie, déjà contrainte à modifier sa propre stratégie de subsistance.

La stratégie d'intervention se caractérise par la mise en œuvre de plans d'actions à travers une mobilisation et une participation volontaire et gratuite des populations et même de l'armée. Toutefois à cause du caractère ponctuel collectif et non lucratif du travail, les opérations ont perdu de l'engouement auprès de la population (notamment la jeunesse et les femmes) qui considère qu'elle a été associée simplement pour apporter la main d'œuvre à un travail sans retombées financières pour elle.

Aussi la problématique du droit d'accès aux ressources longtemps posée comme un frein à une gestion rationnelle des ressources a trouvé des pistes de solutions à travers des textes de loi et des documents d'orientation nationale (les principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger ; la loi d'orientation du code rural ; les textes relatifs à la réglementation de la fiscalité forestière notamment à travers l'ordonnance 1992 - 037 relative à l'organisation de la commercialisation et du transport du bois dans les grandes agglomérations ; le code forestier etc..).

Il faut indiquer aussi que la communication demeure le principal vecteur de la sensibilisation des populations et des communautés de base en vue de leur responsabilisation dans la mise en valeur des ressources naturelles et la restauration des équilibres environnementaux.

Mais toutes ces stratégies de mobilisation se sont traduites par des actions souvent éparses et ponctuelles, et jusque là restées en deçà de ce qu'exigerait l'ampleur du phénomène (de désertification) dont l'impact dépasse largement les frontières nationales. Cette situation est liée notamment aux limites



intrinsèques des stratégies de mobilisation sociale et de responsabilisation des populations. Ce sont là des insuffisances qui ont lourdement entravé le développement des ressources humaines à la base et des compétences et ont hypothéqué ainsi l'efficacité de la participation des populations aux actions de la LCD / GRN ; les formes d'organisations rurales n'ont pas connu, en temps voulu les évolutions souhaitées. l'absence des relations actives de partenariat entre acteurs et la léthargie du mouvement associatif rural. Cet état de fait a fortement limité les capacités d'action participative et de mobilisation des ressources notamment les populations qui dans leur grande majorité sont restées en retrait des actions de LCD / DRN.

Le projet « corps des jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement au Niger », avec le potentiel sans cesse croissant des jeunes renvoyés de l'école et des jeunes diplômés sans emploi dans les villes et les campagnes, cherche à créer des activités génératrices de revenus par le biais de la lutte contre la désertification et l'amélioration du cadre de vie pour contribuer à la lutte contre le sous emploi des jeunes.

Après sa mise en place le 3 Décembre 2002, l'équipe du projet corps des jeunes s'est attelée à sa mission.

La première étape fut l'organisation d'un atelier de lancement du projet. au cours duquel un dispositif de gestion du projet a été mis en place sur une dimension nationale. La deuxième étape a consisté à l'identification des sites prioritaires par les équipes locales. Par suite une formation des formateurs en entrepreneuriat jeunesse s'en est suivie.

CHAPITRE III – LES RESULTATS

Après la recension des écrits qui a donné un cadre théorique à notre étude à présent nous allons procéder à la présentation des résultats issus du projet et des entretiens que nous avons réalisé.

3.1 LES ACTIVITES PROGRAMMEES NON REALISEES :

Deux activités principales programmées dans le cadre du projet qui ne sont pas réalisées à savoir :

- La gestion des ordures ménagères
- Empoisonnement des mares

3.2 LES PRINCIPALES REALISATIONS DU PROJET

- Neuf (9) ONG recrutées en **sous-traitance** au niveau des 10 zones prioritaires ;
- **vingt un (21) sites** pilotes d'agroforesterie en activité ;



- **21 pépinières gérées par 110 pépiniéristes** formés et équipés pour la production de plants ;



- En matière de **fixation de dunes**: 74,4 ha et regarni de 77000 plants par 4600 jeunes dont 270 filles ;



- En matière de *récupération de terres endurées*: 108,8 ha et regarni de 80763 plants par 153 jeunes dont 39 filles ;



- En matière de *traitement de korry*: traitement biologique de 15Km avec plantation de 29505 plants par 320 jeunes dont 114 filles ;



- En matière de *reforestation*: 400 contrats de culture-reboisement et regarni de 61423 plants sur une superficie de 100 ha par 405 jeunes dont 168 filles ;



- 80 jeunes, de huit quartiers pilotes, formés en **assainissement du milieu et en prestation de service** avec les ménages (pré collecte, tri et valorisation) dans la Communauté Urbaine de Niamey ;



- **vingt un(21) Groupements formels en agroforesterie constitués et opérationnels**, huit (8) en **gestion des ordures ménagères** en cours de formalisation;



- 10 formateurs de jeunes en **entrepreneuriat** formés dont un par zone ;

3.3 ANALYSE DES RESULTATS DU PROJET

Au vu des résultats du projet on se rend compte que deux activités potentielles programmées n'ont pas été réalisées. Cela peut s'expliquer du fait de la sécheresse de l'année 2005 qui a mis en mal les activités du projet. L'Etat qui a fait face à des multiples sollicitations de la population, n'a pas pu débloquer à temps la contre partie prévue pour le projet

Au niveau des activités réalisées on peut ressortir un manque de participation massif des jeunes certainement dû à la stratégie de mobilisation des jeunes peu efficace. La stratégie adoptée par le projet qui est basée sur le principe des travaux communautaires, ne donne pas satisfaction à l'ensemble des jeunes particulièrement les plus démunis. Il est à remarquer aussi que les activités réalisées dans le cadre de restauration des terres ont un caractère spontané. Elles ne donnent pas aux jeunes une possibilité d'insertion socio économique durable. Quant aux prêts accordés aux jeunes pour la réalisation des activités génératrices de revenus, ils ne sont pas totalement orientés dans les activités de restauration de l'environnement.

3.4 EXAMEN DE GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU PROJET

Le guide a pour but de donner des informations sur :

- les objectifs qui sont assignés au projet ;
- la stratégie de mobilisation des jeunes autour des sites ;
- les activités qui sont actuellement réalisées dans le cadre du projet ;
- le budget du projet ;
- la formation socio professionnelle pour aider à l'insertion socio économique des jeunes ;
- les partenaires du projet ;
- et enfin l'avis du directeur pour une meilleure rentabilité des activités d'insertion socio économique des jeunes.

Selon le directeur, la stratégie de mobilisation des jeunes autour des sites, ne cadre pas avec le contexte actuel des jeunes. Car la stratégie basée sur le

principe communautaire n'arrange guère les plus démunis, c'est-à-dire les plus pauvres. Généralement ils quittent les sites tôt sans bénéficier d'aucun appui.

Quant au budget du projet, il concerne uniquement une phrase pilote de trois (3) ans. La nécessité de négocier une deuxième tranche s'impose.

Le principal partenaire du projet est le programme des nations Unies pour le développement. Elle est l'agence mère de financement du projet. Une contre partie du budget revient à la partie gouvernementale. Mais cette contre partie ne vient pas à temps compte tenu de la lourdeur administrative ce qui ne facilite pas l'exécution des travaux du projet dans les délais requis.

Le directeur affirme aussi qu'une formation professionnelle des jeunes dans le domaine de leur préférence peut leur donner la chance d'avoir une insertion socio économique durable.

3.4 EXAMEN DE GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT

Cet entretien avec le technicien de l'environnement à pour but de nous donner des informations sur :

- le rôle que les jeunes peuvent jouer dans la lutte contre la dégradation de l'environnement ;
- les activités qui peuvent donner aux jeunes la chance d'avoir une insertion socio économique durable de part leur revenu.

Selon le technicien de l'environnement, les jeunes qui constituent la frange la plus importante de la population nigérienne, peuvent jouer un rôle fondamental dans la restauration de l'environnement. Mais il précise que ces derniers doivent être bien organisés, formés et appuyés financièrement.

Il ajoute également que les activités à caractère de production économique peuvent donner aux jeunes la chance d'avoir un emploi durable et rentable. A titre d'exemple il a fait cas de la plantation des gommiers, et l'empoissonnement des mares permanentes.

3.5 EXAMEN DE GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE TECHNICIEN DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Cet entretien avec le technicien de l'environnement a pour but de nous donner des informations sur :

- le rôle que les jeunes peuvent jouer dans l'amélioration de cadre de vie ;
- la situation de l'hygiène et de l'assainissement particulièrement dans la ville de Niamey ;
- les activités que les jeunes peuvent mener dans le domaine de l'environnement pour leur donner l'occasion d'avoir une insertion socio économique durable et rentable ;
- l'apport des activités locales pouvant encourager les jeunes intéressés à participer dans les activités.

Selon son avis les jeunes peuvent jouer un rôle primordial dans la gestion de cadre de vie. Une fois organisés, formés et financés ils peuvent créer une dynamique qui peut non seulement leur garantir des emplois, mais aussi satisfaire le besoin de la population en évacuation des ordures ménagères.

La signature des conventions avec les autorités locales peut aussi leur occasionner des allocations de prestation.

Les activités susceptibles de leur garantir des emplois durables et rentables seront donc : l'évacuation des ordures ménagères, le curage des caniveaux, les unités de transformations des ordures de ménage en compost pour afin arriver à la commercialisation du produit.

3.6 ANALYSE DES ENTRETIENS

A l'analyse de nos entretiens, il ressort que la jeunesse constitue un potentiel très important dans la lutte contre la restauration de l'environnement.

La stratégie de mobilisation des jeunes sur les sites n'est pas favorable aux plus démunis.

Une formation professionnelle des jeunes dans le domaine de leur préférence, peut favoriser leur insertion socio économique durable et rentable.

La noblesse du projet corps des jeunes, de part sa mission qui détermine ces objectifs nécessite un nouveau réflexe de la part des partenaires et du gouvernement, pour venir en aide à une jeunesse endémiquement pauvre sans emploi.

Les activités d'insertion socio économique doivent être structurées de façon à être plus rentables et garantir un emploi durable aux jeunes.

Cela rejoint notre partie théorique c'est-à-dire la synthèse de la recension des écrits de nos auteurs notamment Bourdieu P ; Paillet P ; Jean Mari M : qui affirment qu'une *bonne* formation professionnelle initiale peut permettre aux jeunes d'avoir une insertion socio économique durable. Elle fait également d'eux des acteurs potentiels de développement, surtout quand ils sont appuyés financièrement.

CHAPITRE IV - CONCLUSION ET SUGGESTIONS

4.1 CONCLUSION

D'une manière générale notre parcours qualitatif et quantitatif de la situation, nous a permis d'identifier les contraintes majeures qui pèsent sur la vie de la population et particulièrement sur les jeunes. Il s'agit des contraintes suivantes :

- la pression de la dynamique démographique avec pour principales caractéristiques le déséquilibre de la structure de la population, marquée par l'ampleur des classes jeunes et l'étroitesse des classes actives. La répartition spatiale inégale avec ses conséquences tant en terme de développement rural qu'urbain et la forte mobilité de la population.
- les contraintes environnementales tant dans le monde rural caractérisé par la précarité croissante et la rarification des ressources naturelles, que dans le monde urbain, qui fait face à une urbanisation incontrôlée. S'y ajoute le risque d'épuisement de la ressource halieutique et un environnement urbain insalubre.
- le faible niveau de développement social lié à une pauvreté endémique et qui se traduit par une forte insécurité alimentaire, une santé de population fragilisée, un niveau d'éducation bas particulièrement chez les femmes ; une forte prévalence des demandes d'emploi à cause de l'exode massif des jeunes vers les zones urbaines.

En effet, ces informations montrent qu'il y a l'urgence d'agir à travers des actions concrètes. Alors, il se pose comme préoccupation majeure la lutte pour un environnement sain et durable, avec comme initiative de créer pour les jeunes des activités génératrices de revenus en vue de leur insertion socio économique durable.

Le projet corps des jeunes qui constituait une des alternatives au regard des prestations envisagées n'a pas atteint les résultats escomptés pour les raisons suivantes :

- la stratégie de mobilisation des jeunes adoptée dans le cadre du projet corps des jeunes a trop des limites. Elle ne permet pas une mobilisation massive des jeunes surtout les plus pauvres autour des sites.

Les activités actuellement exercées de façon spontanée ne permettent pas une insertion durable des jeunes.

C'est au regard de cette situation critique que nos suggestions au projet portent sur :

- la nouvelle stratégie que le projet doit adopter pour une mobilisation massive des jeunes autour des sites.
- les principales activités à mettre en œuvre pour une meilleure insertion socio économique des jeunes
- les partenaires au développement
- la légitimité des terres traitées dans le cadre des travaux du projet.

4.2 LES SUGGESTIONS

Avant de proposer les activités qui permettent de rentabiliser les actions du projet nous allons nous attarder sur la nouvelle stratégie que le projet doit mettre en exécution pour donner non seulement la chance à tous les jeunes intéressés d'accéder aux crédits, mais aussi de renforcer la capacité d'exécution des travaux sur les sites.

4.2.1 Démarche stratégique

La stratégie actuelle du projet qui consiste à utiliser les jeunes au niveau des sites sous forme des travaux communautaires, c'est-à-dire qu'il s'agit de faire travailler les jeunes sans rémunération préalable, d'où il leur faut plusieurs mois pour qu'ils soient identifiés et organisés avant de prétendre à un prêt est un des facteurs qui n'a pas permis au projet d'insérer assez des jeunes dans les activités de restauration de l'environnement car elle est inefficace.

Cette stratégie n'arrange guère les plus pauvres qui, à force de patienter ils se découragent et quittent les sites sans satisfaction de leurs attentes.

La stratégie que nous proposons à la direction du projet, c'est d'identifier l'activité, recenser les jeunes intéressés, leur donner une formation spécifique

débouchant sur l'élaboration d'un projet suivi d'un prêt. ceci d'une façon simultanée. (Voir figure 1)

4.2.2 Proposition des activités

Pour une insertion socio économique conséquente des jeunes. il est souhaitable que toutes les activités à entreprendre débouchent sur une activité principale qui à la longue permettra aux jeunes de profiter de leurs efforts en terme de revenus permanents. Ce qui singularise leur insertion socio économique définitive.

Cependant tout autour de cette activité principale les jeunes peuvent être utilisés pour d'autres tâches intermédiaires comme il est prévu dans le contexte actuel du projet c'est-à-dire fixation des dunes, récupération des terres, traitement des Korrys, reboisement et les DRS glacis.

Nos propositions des activités touchent trois domaines d'intervention du projet corps des jeunes. Il s'agit du domaine des ressources en « terre », de l'hygiène et de l'assainissement du milieu, des ressources halieutiques et de la pêche.

Dans le domaine des ressources en « terre » les activités réalisées par le projet n'ont pas débouché sur une activité principale qui peut maintenir les jeunes dans leur propre terroir de façon définitive. C'est dans ce souci que nous proposons comme activité principale au projet : le reboisement avec des plantes à valeur économique comme le gommier. L'appui qui leur sera attribué pour la réalisation des activités génératrices de revenus, leur permettra d'y résister à toute tentative de quitter leur terroir, jusqu'au moment de la commercialisation de la gomme arabique. (Voir figure N°2).

Au niveau de l'hygiène et de l'assainissement le milieu, malgré l'initiative de la direction du projet à programmer l'activité ; cependant elle n'a guère vue le jour.

Nous proposons également au projet de se pencher sur l'activité qui représente à notre avis une réelle chance pour les jeunes d'être insérés dans le circuit de développement. Pour traduire l'efficacité de l'activité nous proposons au projet une démarche qui se résume à travers la figure n°3 qui suit.

En ce qui concerne les ressources halieutiques et la pêche, malgré les potentialités disponibles, le projet n'a su les exploiter comme il faut. Il est souhaitable que le projet envisage l'activité d'empoissonnement des mares pour déboucher à la commercialisation du poisson. Mais avant les jeunes intéressés doivent bénéficier d'une formation et d'un crédit qui leur permettra d'exercer des activités génératrices de revenus.

Là également, les jeunes prendront part aux différentes activités intermédiaires en attendant le moment opportun de la commercialisation du poisson.(voir figure n°4).

Figure N°1

Le schéma stratégique : pour une meilleure insertion socio économique des jeunes et pour une amélioration de la capacité des travaux du projet

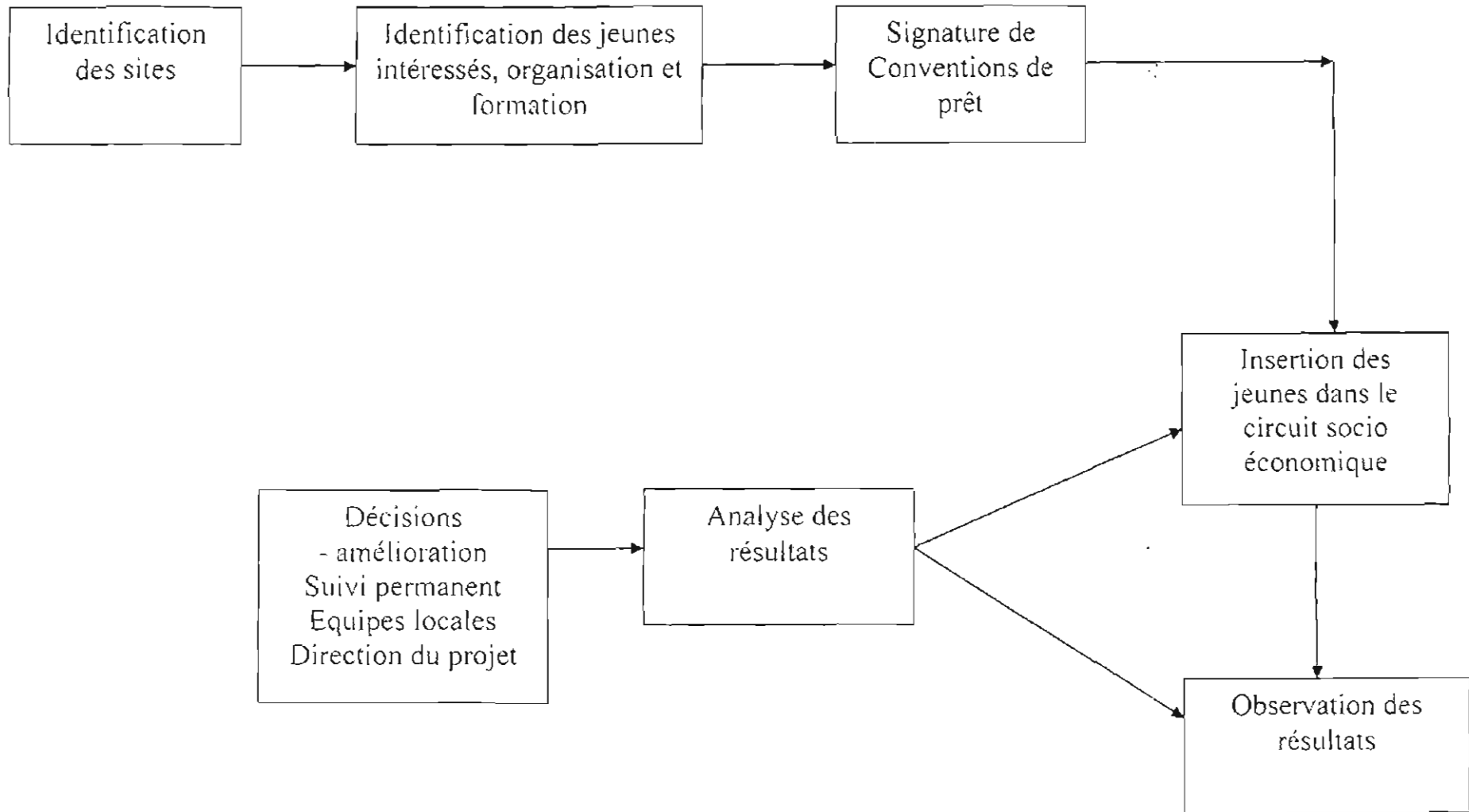


Figure N°2

Activité dans le domaine de ressource « terre »

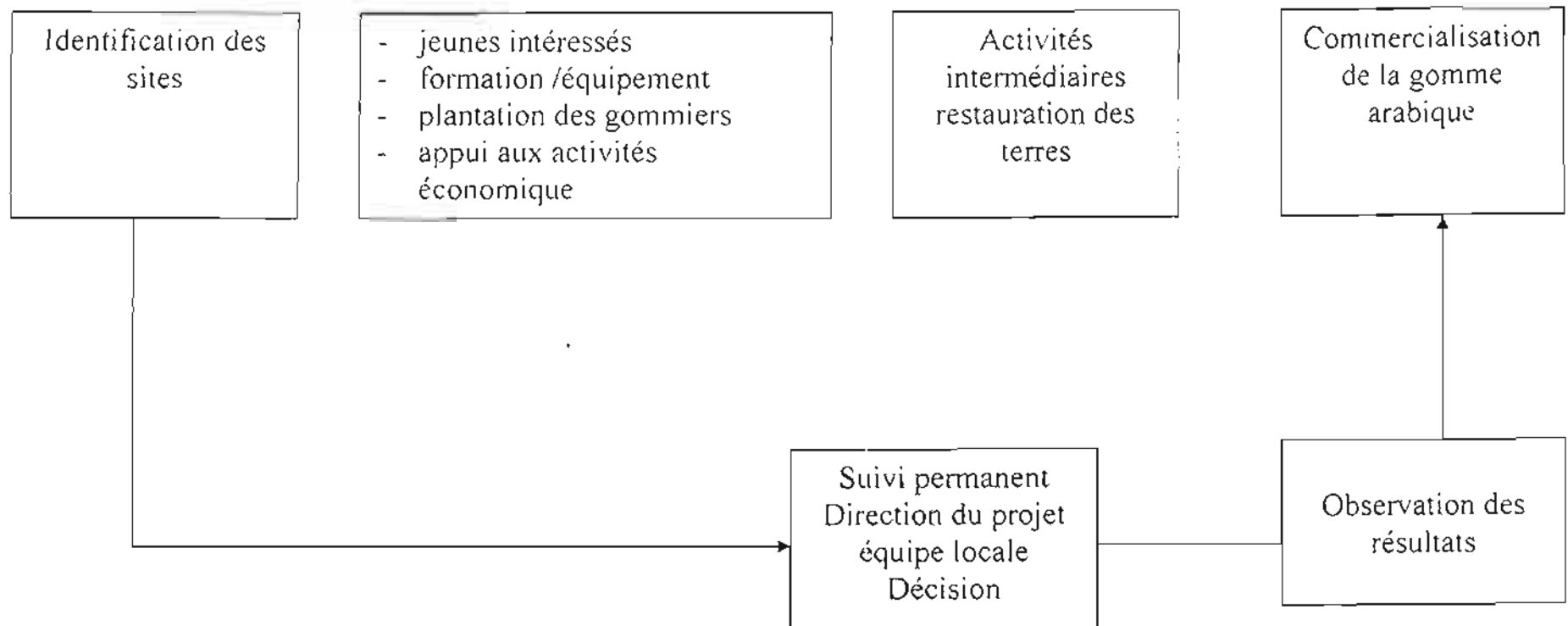


Figure N°4

Processus d'intervention des jeunes par la salubrité

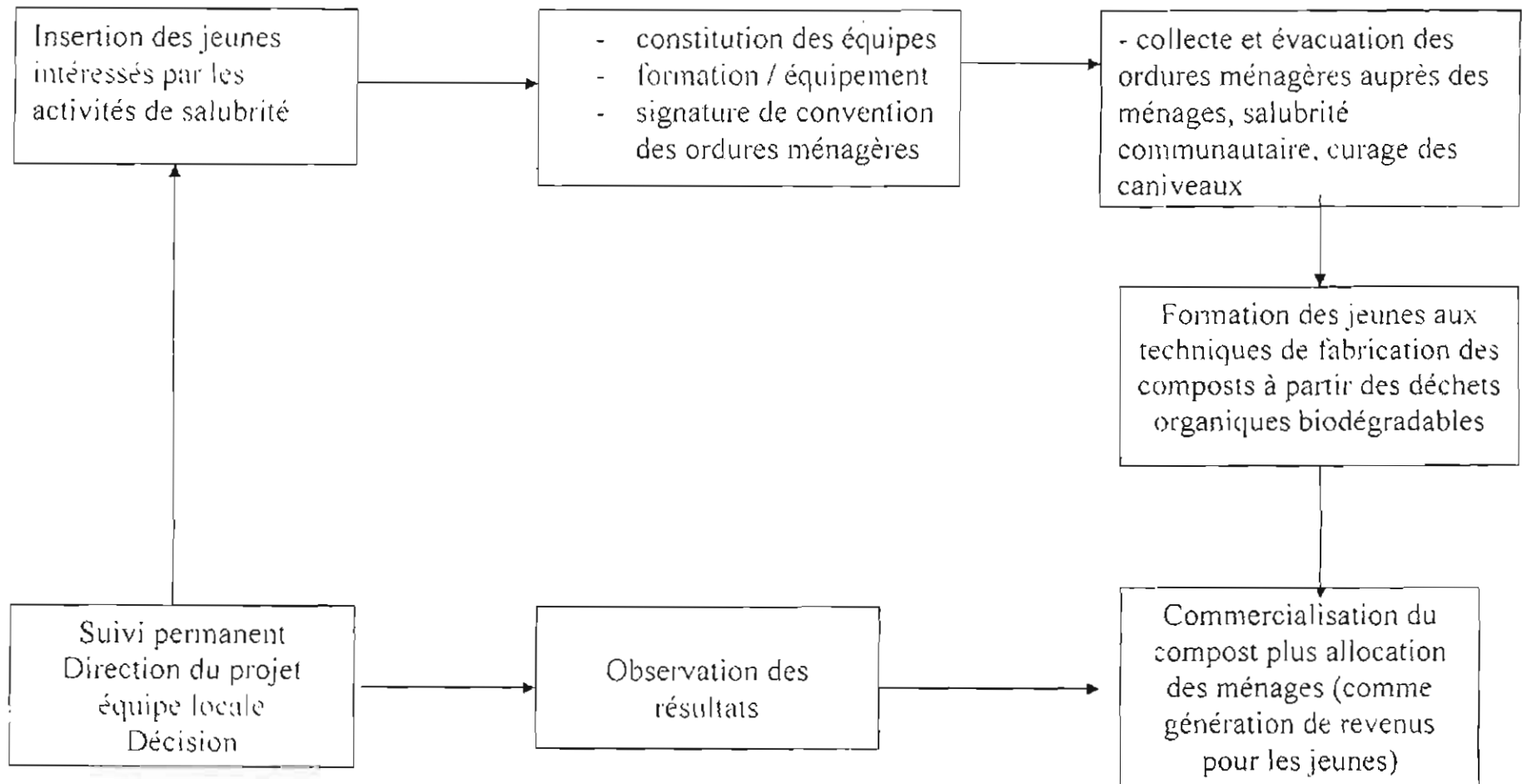
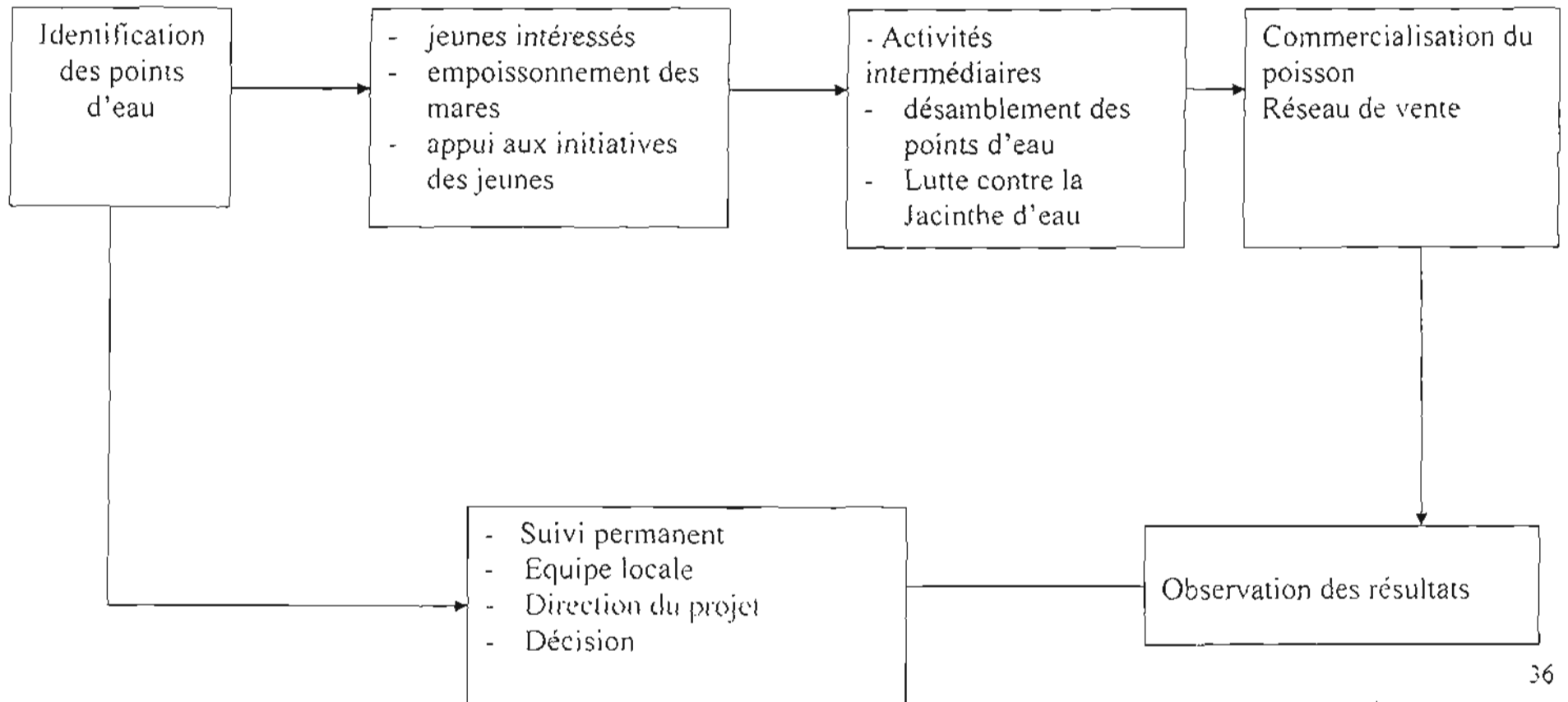


Figure N°3

Processus de la production et de la commercialisation du poisson



4.2.3 Appel aux partenaires au développement

A la date de notre entretien avec le directeur du projet sur le budget prévu et acquis du secrétariat exécutif de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, il ne reste plus qu'environ treize millions de francs ; alors que des produits non moins importants doivent être trouvés afin de combler les résultats attendus de la phase pilote.

Cette situation complique l'avenir du projet surtout qu'au dire du chargé de suivi des projets CCD il n'est pas possible de mobiliser une deuxième tranche pour le projet.

A ce niveau nous lançons un appel aux partenaires au développement de la pauvreté endémique de nos populations caractérisée par un environnement de plus en plus austère et précaire, auxquels s'ajoutent le chômage des jeunes. Par conséquent il est souhaitable, pour la réussite de la stratégie de réduction de la pauvreté, que les partenaires au développement puissent contenir leurs interventions dans le cadre défini, car ils ne sont pas sans savoir qu'ils ont une part égale de responsabilité avec les autorités nigériennes pour atteindre des objectifs ambitieux fixés par le sommet du Millénium. En effet seule leur mobilisation optimale permettra au Niger de réaliser les recommandations en questions, ou à défaut de s'en approcher.

Dans ce sens, l'appui des partenaires au développement va s'inscrire dans le cadre de la mobilisation des ressources complémentaires nécessaires à la réduction de la pauvreté en particulier, et viser le développement en général.

4.2.4 Les mesures sur la réglementation des terres récupérées

Il est souhaitable de déterminer la propriété des terres sur lesquelles opèrent les jeunes.

S'il s'agit d'une propriété privée, il est indéniable d'envisager un contrat ou des clauses objectives pour l'entretien et l'exploitation des produits.

S'il s'agit de terres neutres octroyées aux jeunes par les autorités administratives en place, il convient de prendre des dispositions pour réglementer l'acquis.

BIBLIOGRAPHIE

- Belloncle G (1979) Jeunes ruraux du Sahel l'harmattan et ACCT, Paris 239 p
- Bonzon P (1972) Le plan de la formation dans l'entreprise Chotard et associés éditeurs Paris 215 p
- Durkheim E (1963) Les règles de la méthode sociologique PUF : Paris 254p
- Bourdieu P (1984) Quel avenir pour les jeunes chômeurs ? in fil conducteur N° 6IS Paris 132 p
- Jean Mari M (26 – 29 octobre 1992) Actes de colloque quel avenir pour la jeunesse africaine in jeune ville emploi Paris p232
- Lucien C (26 – 29 octobre 1992) Actes de colloque quel avenir pour la jeunesse africaine : in jeune ville emploi Paris p 232
- Paillet P (1983) Une relance spectaculaire in fil conducteur N° 6 IS Paris 122 P
- Rapport annuel du projet corps des jeunes 2005 MFP / T / CEJ
- Stratégie de la réduction de la pauvreté au Niger 2002 Cabinet PM 209 P
- Projet de politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique septembre 2004 MESS / R/ T 63 P
- Consultation sectorielle sur l'environnement et la lutte contre la désertification
Document de synthèse 3 Août 2005 MHE / LCD 42P
- Rapport Introductif du projet corps des jeunes 2000 MJ / IP / J 22p
- Plan national de l'environnement pour un développement durable Juillet 1998
171p
- Maman Adahir Manomi (1996) évaluation de la formation professionnelle au centre de rééducation de Dakaro République du Niger Mémoire INJS Abidjan 45p
- Malam Issa MS (2004) Approches des politiques d'insertion socio - économique des jeunes au Niger actualité et perspectives monographie INSEPS, Dakar.
- Dictionnaire de pédagogie 1996 Bordas Paris 287 p
- Paul Foulquié (1971) Dictionnaire de la langue pédagogique PUF Paris 492 p

ANNEXES

LES GUIDES D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU PROJET

1. Quels sont les objectifs assignés au projet corps des jeunes ?
2. Quelles sont les activités qui sont actuellement programmées et réalisées ?
3. Quelle est la stratégie de mobilisation des jeunes adoptée par le projet ?
4. Quels sont les partenaires au projet ?
5. Le projet est-il doté d'un budget suffisant ?
6. Quelles sont vos propositions dans le but de rentabiliser les activités du projet ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE TECHNICIEN
DE L'ENVIRONNEMENT

1. Que pensez – vous de la situation environnementale du Niger ?

2. Avez – vous une connaissance du projet corps des jeunes ?

3. Quelles sont les activités susceptibles de donner aux jeunes un emploi durable ?

4. Que pensez vous de l'apport des jeunes dans la restauration de l'environnement ?

5. Autres renseignements pour parfaire l'intervention du projet corps des jeunes ?

U

LE GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE TECHNICIEN DE L'ASSAINISSEMENT

1. Que pensez vous de la situation d'hygiène en milieu urbain ?
2. Avez – vous une connaissance du projet corps des jeunes ?
3. Quelles sont les activités qu'on peut entreprendre à l'attention des jeunes pour leur permettre d'avoir des emplois ?
4. Les autorités administratives seront – elles intéressées par la contribution des jeunes ?
5. Autres renseignements pour parfaire les actions du projet corps des jeunes ?

